

[Accueil](#)

[Histoire](#)

[Histoire générale](#)

[Événements et petites histoires](#)

Un éléphant à Lorient en 1772

Un éléphant à Lorient en 1772

Une « marchandise » encombrante

La Compagnie des Indes approvisionne la ménagerie royale de Versailles en animaux exotiques. En 1772 elle transporte à bord du vaisseau le « Gange » un éléphant venu d'Inde accompagné par Joumone, son cornac.

Jean-Bernard Lacroix décrit l'opération :

« Deux jours avant le départ on procède à un important ravitaillement en prévision du trajet jusqu'en France. La consommation d'un éléphant est en effet énorme puisqu'elle atteint à l'âge adulte 50 kilogrammes de graine et fourrage par jour. C'est dire les quantités nécessaires même pour un jeune lorsque la durée du voyage est de plusieurs mois. La dépense atteint près de mille livres.

Le « Gange » arrive en rade de Lorient le 14 décembre 1772 au seuil de l'hiver aussi décide-t-on de le [l'éléphant] garder à Lorient pour lui

éviter les rigueurs du climat et ne pas prendre les risques qui ont coûté la vie quatre mois plus tôt au « sciagos ».

Ainsi l'éléphant reste-t-il à Lorient pendant les six premiers mois de l'année. Sans doute, comme le rhinocéros 3 ans plus tôt, l'a-t-on placé dans les écuries de la Compagnie où il ne devait guère poser de difficultés de surveillance en raison de sa domesticité et de la compagnie du cornac. »

« Le départ a lieu le 21 juillet 1773. La lettre du ministre au commissaire général à Lorient datée du 6 septembre semble indiquer que le cornac est arrivé peu de temps avant et qu'il aurait donc mis entre un mois et un mois et demi pour se rendre à Paris accompagné d'un archer de la marine sans doute pour lui indiquer la route mais surtout calmer l'enthousiasme débordant les gens au passage de l'éléphant.»

« Je vous préviens, Monsieur, écrit de Boynes, que je viens de faire compter au nommé Joumanne, indien qui a été chargé du soin de l'éléphant destiné pour la ménagerie du roy une somme de cent livres à compte du traitement de 50 livres par mois qui luy a été payé à L'Orient et qu'il paraît juste de luy continuer jusqu'à son embarquement, ainsi vous aurés agréable de faire faire la retenue de cette somme sur ce que vous pourrés avoir à faire payer à cet indien lors de son départ.

Il a reçu en outre une gratification de 150 livres que le roy luy a accordé sur sa cassette ainsi qu'au nommé Bombot et à l'archer de la marine qui ont accompagné cet indien, en considération des soins qu'ils ont pris de cet animal qui a été remis à la ménagerie du roy en très bon état. ».